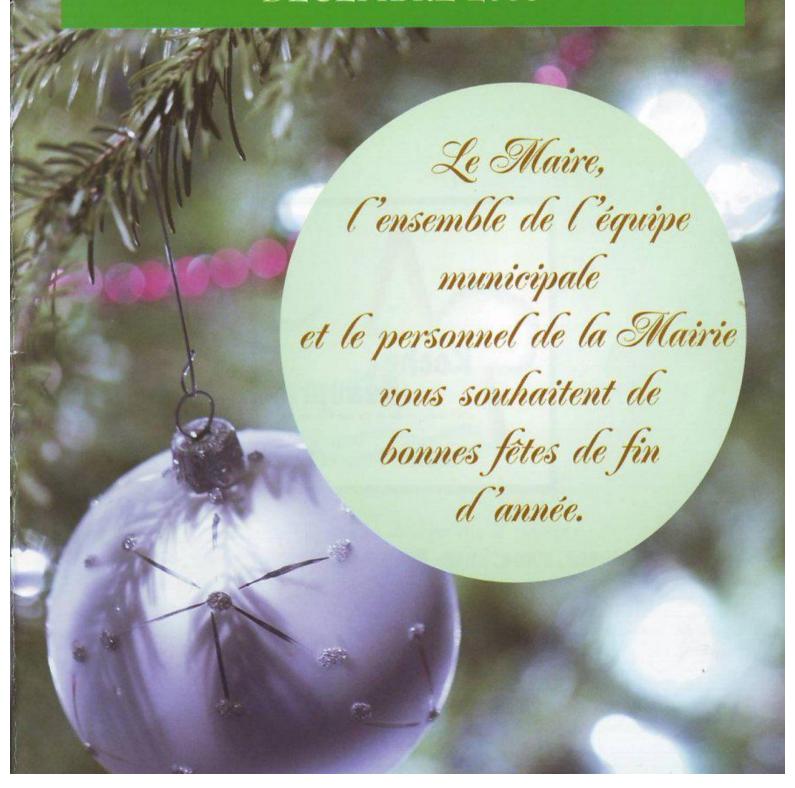
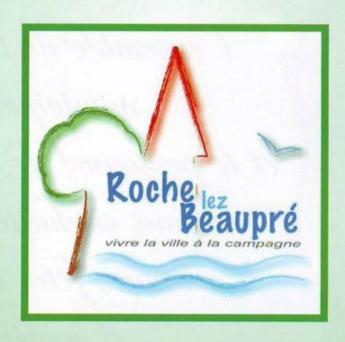


Bulletin d'information de la municipalité de Roche-lez-Beaupré
DECEMBRE 2008



Sommaire

La vie communale. Conseil municipal. Au fil du mois. Etat Civil.	6 8		
		La vie associative	13



Visitez le site web de la municipalité

www.roche-lez-beaupre.fr

Directeur de la publication : Stéphane COURBET Conception - Rédaction : Agnès BEDEAUX - Jacqueline COUTIN Claude BOUCHARD - Philippe COUTIN - Joël JOSSO - Philippe VALLET



CIMETIERE

Au cimetière, 15 nouveaux caveaux d'urnes ont été réalisés pour le jardin d'urnes. Pour tout renseignement s'adresser à la Mairie.

ILLUMINATIONS DE NOEL

La préparation et la réfection des illuminations de Noël sont effectuées par des conseillers municipaux, avec l'aide des employés municipaux. Celles-ci seront installées par la Société SPIE qui a en charge le contrat de maintenance de l'éclairage public de Roche-lez-Beaupré.

ABRI BUS de la MAIRIE

Le nouvel abri bus installé par la CAGB (Communauté d'Agglomération du Grand Besançon) est situé à coté de la Mairie et attenant au parc de jeux pour enfants, sera desservi par toutes les lignes GINKO courant décembre. Cet emplacement a été choisi par la Mairie et en concertation avec la CAGB afin d'assurer au mieux la sécurité de vos enfants et des personnes utilisant les transports en commun.



Le saviez-vous ? Le réseau de cars Ginko tire son appellation d'une espèce d'arbre (en latin : Ginko biloba) dont les feuilles en éventail prennent en automne



automne une couleur jaune d'or, d'où son autre nom populaire de "Arbre aux quarante écus". Sur les cars et panneaux de stations, le mot Ginko est du reste accompagné de la représentation d'une telle feuille. On peut voir un exemplaire de cet arbre proche des conifères, et archaïque dans l'échelle de l'évolution, à Besançon, au square St Amour, côté de la place face au Café de la Poste.

VOIRIE

Carrefour rue des Vaufressons/rue des Hôtes : un trottoir vient d'être réalisé afin de ne pas laisser les propriétés riveraines inondées et permettre la circulation des piétons jusqu'au chemin de la Côtotte

La chicane, rue des Hôtes, est enfin installée. Vous en pensez quoi ?



VIABILITE HIVERNALE

La priorité sera donnée aux voies principales et en pente, les impasses sont à considérer en deuxième urgence.

Les dispositions en matière de chutes de neige sont les suivantes : inférieure à 5 cm, salage des voies en pente et des principaux carrefours, supérieure à 5 cm, passage du chasse-neige et salage.

NOTA: le salage n'est pas efficace à des températures inférieures à moins 6°, le salage accélère la fonte lorsqu'il est brassé par la circulation automobile, une réflexion va porter sur l'épandage de gravillons (matériau abrasif) en remplacement du sel mais le premier problème à régler sera le stockage.

ECLAIRAGE PUBLIC

Une convention d'entretien a été signée avec la société SPIE. La remise en état du réseau sera assurée progressivement. Tout dysfonctionnement constaté est à signaler à la MAIRIE. D'autre part, des zones d'ombre seront supprimées progressivement.

LISTES ELECTORALES

RAPPEL :Les inscriptions pour les listes électorales doivent se faire à la Mairie du domicile avant le 31 décembre 2008.

Nouvelle organisation de la CANTINE

L'objectif est de réaliser une première partie d'un programme correspondant aux possibilités budgétaires actuelles.

La municipalité a mis en oeuvre des moyens importants pour apporter, et ceci dans l'intérêt des enfants, un nouveau service.

Depuis début octobre le fonctionnement de la cantine, suivi du temps de détente, a changé.

En effet une équipe de la MJC de Palente, composée d'un directeur : Etienne SALMON, et de 2 animateurs : Krystel et Tatiana ont rejoint l'équipe de service.

Cette nouvelle équipe prend en charge les enfants qui changent régulièrement de table, afin d'instaurer un dialogue enfants/adultes.

Le chef de table est nommé par le directeur du site chaque semaine, et celui-ci durant toute la semaine, veille à faire respecter auprès de ses petits camarades, l'ensemble des consignes fixées.







Après le repas, soit vers 12 h. 45, chaque animateur a en charge un groupe d'enfants pour le conduire, en fonction de l'âge et des souhaits de chacun, à de multiples activités telles que : SPORT, ACTIVITES MANUELLES, ACTIVITES ARTISTIQUES, JEUX D'EXTERIEUR, etc...

L'effectif moyen journalier est de 55 à 70 enfants, donc à ce jour l'équipe permanente d'encadrement est de 7 personnes soit 4 personnes pour l'animation et 3 personnes pour le service.

Nous espérons vivement avec cette nouvelle mesure : une équipe performante, dynamique et disponible, que le temps des repas, moment de détente et de reconstruction de l'énergie, soit un temps de convivialité et de partage.

CONSEIL MUNICIPAL du 12 novembre 2008

Principales décisions prises au cours de cette réunion :

Subventions:

Des demandes de subventions seront faites pour le prochain programme d'amélioration des routes de la commune : rue d'Arcier et rue du Clousey, ainsi que l'aménagement d'un plateau surélevé sur la RD 683, côté Novillars.

Subventions exceptionnelles:

Suite à une demande du Tennis de Table, une subvention exceptionnelle de 1.400 euros a été votée pour couvrir une partie des frais de déplacements occasionnés par son statut en Nationale. De même une subvention exceptionnelle pour le tennis de 159,26 euros a été votée pour payer les frais d'électricité.

Participation à la viabilisation :

Non revalorisée depuis 1990, la participation à la viabilisation des parcelles constructibles est portée à 8 euros par parcelle, avec un supplément de 400 euros lorsqu'il y a deux logements.

Location de garage :

La location du garage communal (ancien alambic) a été attribuée par tirage au sort.

Assainissement:

Une réunion avec Monsieur Stègre aura lieu en mairie à une date à déterminer précisément pour avoir réponse à de nombreuses questions au sujet du "gros tuyau" dans le cadre du SYTTEAU.

Vente de bois :

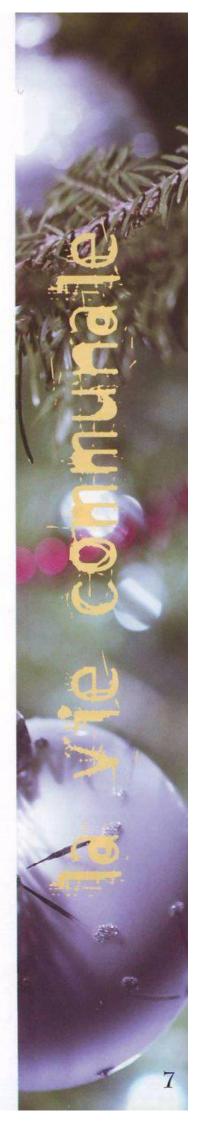
Le conseil autorise l'ONF à procéder à une coupe de bois sur les parcelles 1 R, 13 I, 14 I, 13 R, 14 R, 15 R (Les taillis sous futaie et houppiers).

Elections prud'homales :

Elles se tiendront en mairie le mercredi 3 décembre de 8 h. à 18 h.

Maison d'accueil :

Information est donnée sur un type de maison d'accueil pour personnes âgées demeurant en priorité à Roche, avec visite possible d'établissements de ce genre déjà réalisés.





MAISONS FLEURIES

Le 11 novembre dernier, au cours du vin d'honneur offert par la municipalité, à l'issue de la cérémonie commémorative de l'armistice de 1918, a eu lieu la remise des prix récompensant les lauréats du concours des maisons fleuries.

L'appréciation du jury a porté sur un grand nombre de critères prenant en compte la nature des plantes constituant l'environnement floral (espèces vivaces ou annuelles), l'association des plantes, l'étagement des décors floraux par l'association des arbustes à fleurs et d'espèces basses, le choix des variétés, l'harmonie des couleurs, l'originalité des compositions, la disposition des décorations, l'abondance des fleurs par rapport aux possibilités du terrain, la propreté des cultures et de l'environnement.

Le palmarès 2008 est donc le suivant :

Catégories "MAISONS et JARDINS"

1 °prix : M. Arnoux (rue des Rosiers)

2° prix : C. Castioni (rue du Canal)

3° prix ex-aequo:

J. Pitoy (rue de la Fontaine

P. Rusconi (rue des Vignerons)

A. Vernassier (rue des Rosiers)

Accessits: Familles Mauran (rue de la Source), Mehenni (rue des Vignes), Miatti (rue des Essarts), Burban (rue de la Cascade), Sommer (impasse des Rosiers), Gaudillère (rue de la Source), Juillet (rue des Savoyardes), Lambert-Coucot (rue de la Gare), Meissner (rue de la Source) et Boquestal (rue des Hôtes).

Catégorie "BALCONS-TERRASSES"

1° prix : A. Fetel (rue des Aubépines)

2° prix : R. Eme (rue des Aubépines)

Accessits: Familles Draussin (rue des Aubépines), Gonzalès (rue des Aubépines), Verdy (rue du Repos), Jeandenand (rue des Aubépines), Bellot (rue des Aubépines), Burban (rue des

Rosiers), Rusconi (impasse des Jardins), Mercier (rue des Rosiers).

Que tous soient remerciés pour l'effort entrepris et l'effet réalisé afin de donner au village un visage agréable et coloré pour le plus grand plaisir des yeux. Que leur exemple soit incitatif.

La municipalité compte accentuer en 2009 son effort pour le fleurissement de la commune afin d'offrir aux Rochois un cadre toujours plus convivial.

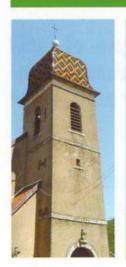
Que soient également remerciés les nombreux bénévoles (une vingtaine) qui ont accepté de parcourir les rues du village, carnet de notes en main, pour établir le classement. Que soient aussi remerciés les commerces et entreprises qui, par leurs lots, ont permis de récompenser les lauréats primés (Tabac-Presse Girardet, la Magie des Fleurs, Compo France, Jardiland, Carrefour Chalezeule, Ets Dominique Foltête, Pépinière Charpy, Ets Philippe Amiot...).







CULTE



7/ 12 - THISE à 10 h. 30 13/12 - THISE à 18 h. 14/12 - NOVILLARS à 10 h. 30 21/12 - THISE à 10 h. 30 24/12 - Veillée de Noël, THISE à 20 h. 30 25/12 - Fête de Noël, ROCHE à 10 h. 30 28/12 - THISE à 10 h. 30

CENTRE DE LOISIRS

Au mois d'octobre, nous avons réalisé avec les enfants un projet autour des métiers (lors des 4 mercredis du mois). Le 15 octobre, nous sommes allés, le matin, à la chocolaterie "Le Criollo" à Chalezeule. L'après-midi, nous nous sommes transformés en pâtissiers et avons réalisé des gâteaux au nutella.

Amélia BROISSIAT, Directrice de l'Accueil de Loisirs



CLAM

A l'occasion de la prochaine fête de Noël, le CLAM offre aux enfants des écoles de Roche, classes de primaire et de maternelle, un divertissement

"le monde secret du Père Noël"

Ce spectacle interactif réalisé par "Planète mômes" se déroulera le

vendredi 5 décembre 2008

salle Lumière, exclusivement pour les enfants des écoles.

Ecoles maternelle et primaire

Le traditionnel

Marché de Noël

organisé par les parents d'élèves, aura lieu le

5 décembre 2008,

salle des Fêtes Lumière, à partir de 16 h. 30. Une chorale des enfants se produira à partir de 16 heures, ensuite les enfants présenteront les objets réalisés pour les fêtes de fin d'année. Pour clore cet événement, crêpes, friandises et autres pâtisseries, ainsi que des boissons seront vendues au bénéfice des projets de l'école.

Nous vous attendons nombreux...

A bientôt.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter: Estel CURTY au 03.81.81.05.76 Maryline BAUD au 03.81.57.08.67





ETAT CIVIL



Naissance

Tao BERTRAND, le 15 octobre 2008 Adam GERIN, le 31 octobre 2008





Thierry RICHARD, le 23 octobre 2008

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Dans le cadre de la préparation du nouveau Plan Local d'Urbanisme, une réunion publique de concertation est prévue le

9 décembre 2008,

à 18 h. 30, en Mairie. Le projet sera présenté par les urbanistes mandatés par la commune.



Cours de QI GONG *



* Il s'agit d'un savoir faire ancestral basé sur des mouvements simples, lents et sans effort, harmonisés par la respiration pour le bien-être du corps et de l'esprit. Un cours se compose d'automassages

Un cours se compose d'automassages énergétiques, une posture statique, des exercices dynamiques, une visualisation ou méditation.

Cours découverte offert sans engagement.

Le cours du samedi 6 décembre est avancé au mercredi 3 décembre 2008, 20 heures, salle Jouffroy d'Abbans.

Mercredi matin : 8 h. à 9 h. 30 - Salle Jouffroy d'Abbans

Samedi matin : 9 h. à 10 h. 30 - Salle Courbet

Renseignements: 03.81.55.53.60

ou mireil.compte@free.fr



Division Honneur:

7 décembre 2008 ERN reçoit BRESSE JURA

YOGA

Le cours de yoga a démarré.

Il reste encore quelques places et une séance d'essai est offerte. Le cours a lieu salle Courbet, le lundi soir de 17 h. 30 à 19 heures.

Renseignements-inscriptions au 03.81.88.61.48



Bibliothèque Victor Hugo

Dans un décor et aux couleurs de Noël, la Bibliothèque vous accueille les

Samedi 13 décembre :

Café lecture de 10 h. à 11 h.

Mardi 16 décembre :

Atelier Ecriture adultes de 17 h. à 19 h.

Mercredi 17 décembre :

Contes de Noël de 14 h. à 15 h.

Vendredi 19 décembre:

Atelier Ecriture enfants de 16 h. 45 à 18 h.

Durant les vacances, les permanences de la bibliothèque auront lieu les lundis 22 et 29 décembre de 16 h. 30 à 18 h. 30.

La Présidente et l'ensemble des bénévoles vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année, de bonnes lectures et vous disent à l'année prochaine pour d'autres animations et manifestations.

Association des Anciens Combattants

Assemblée générale des anciens combattants : 5 décembre à 10 heures, salle Courbet

11 heures : Cérémonie au monument aux morts, dépôt de gerbe (en souvenir des tués à la guerre d'Algérie)

COMITE DE JUMELAGE

Le repas annuel du Comité de Jumelage Roche-lez-Beaupré / Santa Brigida aura lieu le

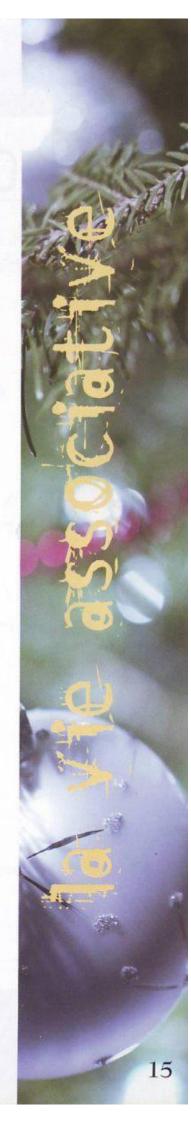
Samedi 31 janvier 2009, salle Lumière.

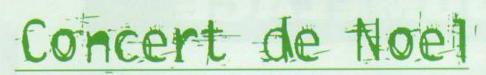
Un courrier détaillé sera distribué prochainement, mais vous pouvez dès maintenant vous inscrire auprès de Jacqueline MAURAN, au 03.81.60.50.23. Prix menu adulte : 19 euros (boissons non comprises).

Menu enfant (jusqu'à 14 ans) : 8 euros.

Les cours d'italien ont repris et ont lieu le mardi soir pour les débutants et le mercredi soir pour les faux-débutants. Il est encore temps de s'inscrire après de Hubert GARCIA au 03.81.55.68.25.







Vendredi 12 décembre 2008 Salle Lumière (rue des Ecoles) à 20 h. 30



A cette soirée, nous aurons le plaisir d'écouter et de nous laisser enchanter par

l'Harmonie des Chaprais l'Harmonie de Roche-Laissey la Chorale Atout Coeur du Loisir Club Rochois la Chorale des 7 villages de l'Unité Pastorale de Beaupré

Les dons recueillis pendant la soirée seront intégralement reversés à deux associations :

"Les Invités au Festin"

Présidente : Marie-Noëlle Besançon, association qui oeuvre pour la réinsertion des personnes en difficultés

"Semons l'Espoir"

Président : Pierre Dornier, association qui oeuvre pour la "Maison des Parents" à l'hôpital de Besançon.

Entrée libre